

Haute-Garonne - Transitions Professionnelles en Occitanie : mieux faire connaître les appuis possibles aux salariés



Haute-Garonne - Transitions Professionnelles en Occitanie : mieux faire connaître les appuis possibles aux salariés

Par Florence Millet , le 04 Mai 2021

Transitions Pro et l'opérateur du conseil en évolution professionnelle (CEP) des salariés et des indépendants officialisent leur partenariat en Occitanie.

La crise sanitaire a amené de nombreux salariés à s'interroger sur leur avenir professionnel. Les difficultés rencontrées par certains secteurs d'activité, le chômage partiel, mais aussi les nouvelles organisations du travail, ont pu accélérer des réflexions déjà à l'œuvre chez bon nombre d'entre eux **(1)**. Pour accompagner ces changements, les salariés ne sont pas isolés : ils peuvent bénéficier d'un appui gratuit dans le cadre du conseil en évolution professionnelle, et peuvent accéder à des dispositifs et des financements mis en œuvre par l'association Transitions Pro Occitanie.

Pour mieux faire connaître les possibilités offertes aux actifs de la région, et pour leur en faciliter l'accès, Transitions Pro Occitanie et l'opérateur du conseil en évolution professionnelle des salariés et indépendants ont décidé de renforcer leur partenariat. Le 26 avril 2021, les deux organismes ont signé une convention de partenariat pour renforcer l'efficacité de leurs actions en favorisant l'orientation et l'information réciproque des publics : coopérer dans l'intérêt de la sécurisation des parcours des salariés d'Occitanie.

Le plus grand nombre aura ainsi accès à une meilleure connaissance des dispositifs et accompagnements proposés par les deux opérateurs, afin que les salariés concernés puissent, par exemple, se former dans le cadre du Projet de Transition Professionnelle ou du dispositif « Transitions Collectives », accéder à un financement d'un projet de Validation des Acquis de l'Expérience, démissionner de leur emploi en bénéficiant de l'assurance chômage dans le cadre du dispositif démission-reconversion, ou encore afin de valider leurs compétences de base grâce au certificat CléA. Autant de possibilités offertes aux salariés afin d'envisager leur évolution professionnelle plus sereinement (quelques témoignages ci-après).

(1) D'après le baromètre de la formation et de l'emploi réalisé par Centre Inffo en janvier 2021, c'est près de la moitié des actifs qui pensent changer d'emploi à plus ou moins long terme (49%) et un tiers (33%) qui pensent changer d'emploi dans les deux ans à venir.

#actualites #hautegegaronne

Florence Millet (04-05-21)